

Mise en Situation Professionnelle

Permettre à un demandeur d'emploi ayant un projet professionnel défini, par une mise en situation réelle de travail dans une entreprise, de :

- ➔ Faire évaluer son employabilité à un poste de travail
- ➔ Mettre en évidence ses points forts et ce qu'il devra améliorer pour tenir un tel poste
- ➔ Prendre conscience des exigences du poste et découvrir la réalité du métier « sur le terrain »
- ➔ Eventuellement accéder à l'emploi à la fin de la prestation

Déroulement (35 heures minimum / 70 heures maximum)

1- Accueil du bénéficiaire et positionnement

Analyse du parcours, présentation de la démarche, recherche d'entreprise.

2- Mise en Situation Professionnelle

Immersion en entreprise accompagnée d'un tuteur, observation et suivi par un conseiller CIBC

3- Bilan et Restitution

Evaluation des compétences mises en œuvre et de l'employabilité, élaboration d'un plan d'actions avec le conseiller CIBC (formation, modification du projet, recherche d'emploi...), restitution tripartite.

Contactez-nous pour plus d'informations